



06/2017

Lehrplan

DFG / LFA

Französisch

Partnersprache

Zweige: S/L/ES

Anhang: Abiturprüfungen

Lehrplan validiert durch das Ministère de l'Éducation nationale, das Ministerium für Kultus, Jugend und Sport Baden-Württemberg und das Ministerium für Bildung und Kultur Saarland

Annexe

Les modalités spécifiques des épreuves du Baccalauréat FLP

1 Epreuve écrite

Le texte doit être argumentatif, contemporain, de bonne tenue et avec le moins de coupes possibles. Sa longueur sera de 30 à 50 lignes (Times New Roman 12), suivant la complexité ou la densité du contenu et de l'expression.

1.1 Commentaire dirigé (sur 10 points)

Le commentaire dirigé est composé de quatre questions directement dévolues à la compréhension du texte. Le barème de détail sera indiqué sur le sujet.

- 1) La question de vocabulaire porte sur deux expressions. Elle permettra de juger de la capacité de l'élève:
 - à expliquer les mots-clés dans leur sens premier et dans le contexte, dans la mesure où ils contribuent au sens global de l'expression
 - à formuler une explication précise de l'ensemble de la citation

La catégorisation grammaticale des termes à expliquer n'est pas requise.

2) Les questions de compréhension

- 2^{ème} question: identification et reformulation de la (ou des) thèse(s)
- 3^{ème} question: identification et reformulation des arguments
- 4^{ème} question: analyse de la démarche argumentative (registres, types d'argumentation, procédés rhétoriques usuels mis au service de l'argumentation, etc.)

Elles permettront de juger de la capacité de l'élève:

- à dégager les intentions de l'auteur
- à fournir un travail de synthèse par une reformulation des arguments sans faire un montage de citations du texte
- à reconnaître les procédés et moyens mis en oeuvre par l'auteur pour soutenir son argumentation.

Les réponses doivent être construites et entièrement rédigées.

1.2 Essai (sur 10 points)

Les deux sujets au choix doivent être en rapport avec le thème du texte. Ils doivent également favoriser une réflexion personnelle du candidat, qui ne se limitera pas à une simple reprise des arguments du texte. L'essai devra présenter une introduction méthodique annonçant le plan. Le développement devra être organisé en deux ou trois parties avec une conclusion obligatoire; des transitions sont demandées.

Il permettra de juger des capacités de l'élève:

- à maîtriser la technique de l'argumentation
- à cerner le sujet et à définir une problématique
- à présenter des arguments pertinents
- à présenter des exemples précis et variés, faisant notamment appel aux références culturelles de l'élève acquises en cours ou de façon personnelle

2 Epreuve orale

Elle se compose de 20 minutes de préparation et de 20 minutes d'épreuve auxquelles on ajoute 5 minutes de concertation (un texte pour trois candidats).

2.1 Première partie: Langue du partenaire

L'explication porte sur un texte d'une trentaine de lignes. Elle comporte 4 ou 5 questions.

La première partie de l'épreuve se répartit en environ 10 minutes consacrées aux réponses aux questions, suivies d'environ 5 minutes d'entretien lors duquel le candidat peut être invité à reformuler une réponse maladroite, ambiguë ou erronée, à développer davantage un point traité trop rapidement ou à démontrer sa connaissance profonde et réelle de l'oeuvre.

- Question 1: Situer l'extrait dans le contexte de l'oeuvre, lire à haute voix un passage donné et dégager éventuellement le mouvement du texte
- Questions 2 à 4: Interprétation précise du texte ménageant une progression dans la finesse de l'analyse
- Question 5 (éventuellement orale): Examen des enjeux du texte par rapport à la globalité de l'oeuvre. Elle peut servir à engager le débat pour l'entretien

Les questions permettront d'évaluer les compétences suivantes:

- connaissance précise des oeuvres étudiées en classe qui doit déboucher sur une contextualisation fine de l'extrait (question 1)
- lecture fluide et expressive d'un extrait du texte proposé
- bonne compréhension littérale du passage
- capacité à comprendre les enjeux du texte à l'aide des questions posées, en s'appuyant précisément sur le texte
- capacité à reconnaître et interpréter les procédés mis en oeuvre par l'auteur (tonalités, niveaux de langue, discours, genre, figures de style, etc.)
- capacité à faire le lien entre le texte et les enjeux de l'oeuvre dans sa globalité
- capacité à organiser son discours
- capacité à communiquer en interaction (lors de l'entretien)

2.2 Deuxième partie: « Littérature comparée »

À l'issue des 15 minutes d'interrogation en Langue du Partenaire ont lieu 5 minutes d'interrogation en Langue Maternelle, qui invitent à établir des liens entre le texte étudié et le programme de LM.

Cette interrogation permet de moduler la note à la marge (plus ou moins 1 point).